

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ
DE THÔNES

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Régie d'Électricité de Thônes
8 Voie Eugène Fournier-Bidoz - 74230 THONES

Objet du Marché :

Travaux de terrassement réseaux secs : Les Pruniers -
Serraval (74230) -
Affaire SR4554RER

Affaire SR4554RER

Type de procédure : Procédure adaptée.

Adresse de retrait du dossier :

Par téléchargement gratuit sur le site www.klecoon.com

Date limite de réception des offres :

Vendredi 15 novembre 2024 - 12h00.

Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 22 octobre 2024.

432731300

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS ROCHOIS

Avis d'appel public à la concurrence

M. David RATSIMBA - Président

1 place Andrevetan - 74800 LA ROCHE SUR FORON

Tél : 04 50 03 39 92

SIRET 24740072400016

L'avis implique un marché public

Objet : PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LES GARANTIES
EN FLOTTE AUTOMOBILE ET DIVERS EN RESPONSABILITÉ
CIVILE EN PROTECTION JURIDIQUE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES PAYS ROCHOIS

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Assurance Automobile et risques annexes

Lot N° 2 - Assurance Responsabilité civile

Lot N° 3 - Assurance Protection personne physique et personne
morale

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus
avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le
cahier des charges (règlement de la consultation, lettre
d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 25/11/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 21/10/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie
dématisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,
poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur
<http://www.mp74.fr>

432549600

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE
D'ÉVIAN LES BAINS

Enquête publique pour la réalisation d'un
tremplin de saut à ski dans le lac

Par arrêté n°1076/2024 en date du 18 octobre 2024, le Maire de
la Commune d'ÉVIAN-LES-BAINS a défini les modalités
d'organisation de l'enquête publique pour la réalisation d'un
tremplin de saut à ski dans le lac, sur la parcelle AC05, 8 avenue
Anna de Noailles au Parc Dollfus.

Ce projet est soumis à enquête publique, conformément aux
dispositions de l'article L.121-24 du code de l'urbanisme. Le
projet a pour objet de réaliser un aménagement léger dans un
espace remarquable et caractéristique du littoral, et plus
particulièrement les points suivants : remplacement du tremplin
existant de saut à ski dans le lac Léman, qui est vétuste, par un
nouveau tremplin ; démontage de la structure de saut à ski et du
local technique existant ; évacuation des déchets vers les fillères
adaptées ; décapage et stockage de la terre végétale ;
terrassement ; réalisation du génie civil ; installation des
structures métalliques ; mise en place de l'habillage du tapis de
glisse ; réalisation des finitions ; régalaie de la terre végétale ;
et travaux paysagers (clôture et ensemencements).

Dans ce cadre, vous pouvez vous rendre au siège de l'enquête,
aux services techniques de la mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS,
22 chemin des Noisetiers, aux jours et heures d'ouverture
habituelles.

Le dossier sera mis à disposition du public du mercredi
13 novembre 2024 jusqu'au vendredi 13 décembre 2024

inclus.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du
public pour recevoir ses observations et propositions lors
des trois permanences organisées le mercredi 13 novembre
2024 de 09h00 à 12h00, le lundi 25 novembre 2024 de 09h00
à 12h00 et le vendredi 13 décembre 2024 de 14h00 à 17h00.

Dans ce lieu, un registre papier permettra à la population de
formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées
par mail à projet.tremplin@ville-evian.fr ou encore transmises par
courrier au commissaire enquêteur ou à Madame Josiane LEI,
Maire d'ÉVIAN-LES-BAINS, au siège de l'enquête publique ou
en mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS, 2 rue de la Source de Clermont,
74500 ÉVIAN-LES-BAINS.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur un poste informatique mis à disposition aux services
techniques de la mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS ;

- sur le site internet de la ville d'ÉVIAN-LES-BAINS :

<https://ville-evian.fr/>.

À l'issue de l'enquête publique, le projet, éventuellement modifié
pour tenir compte des avis et observations du public ainsi que
du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à
l'approbation du Conseil Municipal.

432496700



COMMUNE
DE LOVAGNY

Avis d'enquête publique relative à la
modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2024-40 du 25 Septembre 2024, le Maire de
Lovagny a prescrit les modalités d'ouverture de l'enquête
publique relative à la modification n°1 du PLU communal, qui a
pour objet : la modification du règlement graphique pour prendre
en compte le jugement n°106958 du Tribunal administratif de
Grenoble en date du 28 novembre 2022, l'ajout d'emplacements
réservés pour les liaisons douces, la suppression
d'emplacements réservés dont les travaux sont déjà réalisés,
l'ajout d'une OAP au chef-lieu sur un tènement situé en zones U
et Uv, la suppression des OAP déjà réalisées, l'ajustement des
OAP en cours de réalisation et l'ajustement de formulation et
précisions de certaines règles difficiles d'application dans le
règlement écrit.

L'enquête publique se déroulera du lundi 21/10/2024 à 9h15 au
samedi 23/11/2024 à 11h30 inclus, soit une durée de 34 jours
consécutifs. Madame Alexandra VALETON a été désignée en
qualité de commissaire enquêteur par le Vice-Président du
Tribunal Administratif de Grenoble.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de modification
n°1 du PLU sera mis à la disposition du public en Mairie aux jours
et heures habituels d'ouverture.

Ce dossier sera également consultable sur le registre
dématisé : <https://www.registre-numerique.fr/plu-lovagny>.
Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie
des pièces du dossier dès publication de l'arrêté d'ouverture de
l'enquête publique.

La modification n°1 du PLU n'a pas été soumise à évaluation
environnementale suite à l'avis conforme de l'autorité
environnementale n° 2024-ARA-AC-3502 du 23 août 2024. Cet
avis conforme et l'ensemble des avis des personnes publiques
associées et consultées sont joints au dossier au fur et à mesure
de leur réception.

Durant toute la période de l'enquête publique, le public pourra
consigner ses observations et propositions :

- dans le registre papier ouvert à cet effet en Mairie, aux jours et
heures habituels d'ouverture.

- par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Lovagny, A
l'attention de Mme la Commissaire enquêteur - 50 Route de
Poisy - 74 330 LOVAGNY.

- par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée,
uniquement du lundi 21/10/2024 à 9h15 au samedi 23/11/2024
à 11h30 inclus, plu-lovagny@mail.registre-numerique.fr

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registre-numerique.fr/plu-lovagny>.

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit, est mis
à la disposition du public en mairie de Lovagny, aux jours et
heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de
fermeture exceptionnelle.

Les observations et propositions du public transmises par voie
postale, ainsi que les observations écrites et orales reçues par le
commissaire enquêteur lors de ses permanences, sont
consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie
électronique sont consultables sur le site internet communal dans
les meilleurs délais, en occultant les données personnelles si le

public en fait la demande dans l'observation, conformément au
RGPD.

La commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de
LOVAGNY, sans rendez-vous, les :

- Le lundi 21 octobre de 9h15 à 11h30

- Le mardi 29 octobre de 14h30 à 17h00

- Le jeudi 7 novembre de 16h00 à 19h00

- Le samedi 23 novembre de 9h15 à 11h30.

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos
et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois
pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au
Maire de la commune. Ces documents seront consultables
pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie,
sur le site internet communal, et en Préfecture de Haute Savoie,
aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du
PLU de Lovagny, éventuellement modifié pour tenir compte des
avis qui ont été joints au dossier, des observations et des
propositions du public, du rapport et des conclusions du
commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil
Municipal de Lovagny, en vue de son approbation.

Cet avis est affiché en Mairie de Lovagny et sur les panneaux
d'affichage de la commune, quinze jours au moins avant le début
de l'enquête publique, et le restera pendant toute sa durée. Il est
également publié sur le site internet de la commune. Il sera
également publié au moins quinze jours avant le début de
l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans
les journaux Dauphiné Libéré et L'Essor Savoyard.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées
auprès de la Mairie au 04 50 46 23 37 ou par courriel à
mairie.lovagny@wanadoo.fr

Le Maire, Henri CARELLI.

429330800



COMMUNE
DE FRANGY 74270

Avis d'enquête publique
Déclassement d'un chemin rural

Par arrêté n° ARR20240919 en date du 26 septembre 2024, le
Maire de la commune de Frangy a ordonné l'ouverture d'une
enquête publique, relative au déclassement du chemin rural dit
« champs courbes Est » dans le domaine privé de la commune
en vue de son aliénation.

L'enquête se déroulera à la mairie, pour une durée de 15 jours,
aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 21 octobre
2024 au lundi 04 novembre 2024 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles
peuvent également être adressées par écrit au commissaire
enquêteur à la mairie de Frangy (19 rue du grand pont - 74270
FRANGY ou mairie@frangy.fr)

M. SARTORI Ange a été désigné en qualité de commissaire
enquêteur et recevra en mairie :

- Le mardi 29 octobre de 9h à 12h

- Le lundi 04 novembre 2024 de 15h à 17h

429555000

VIES DES SOCIÉTÉS

Clôture de liquidation

HAUT-ECLAIR CONSEIL
SAS au capital de 1.000 €
Siège : 63 clos du sommet du bourg
VIA des TRAZ
74400 CHAMONIX MONT BLANC
845171778 RCS de ANNECY

Par décision de l'AGE du 18/10/2024, il a été décidé d'approuver
les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. COISNON
Loïc 12, square Lafayette 49000 ANGERS, quitus de sa gestion
et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation
au 18/10/2024. Radiation au RCS de ANNECY.

432707800



Marchés
publics

Agir en proximité
pour les acheteurs
publics et privés

Votre contact
Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com